

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 17 septembre 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Absence :

Monsieur Jacques Daigle, vice-président

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 18.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2018

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 septembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-452-1809

CE14-453-1809

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-454-1809

3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 30 août 2018 au 13 septembre 2018.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 29-17), MONSIEUR ALAIN BINETTE

CE14-455-1809

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'appariteur à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte, soit attribué à monsieur Alain Binette selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,
22,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 27 août 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 04-18), MADAME EMMIE NOLET

CE14-456-1809

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école alternative La Fermentière, soit attribué à madame Emmie Nolet selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

Tâche

Du lundi au vendredi,
15 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 24 septembre 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 04-18),
MADAME JULIE BOIVIN

CE14-457-1809

Madame Colette Vézina propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le tandem, soit attribué à madame Julie Boivin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,
21 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 18 septembre 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.04 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 04-18),
MADAME CHLOÉ MANNINGHAM

CE14-458-1809

Madame Manon Lambert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Immaculée (Ste-Sophie), soit attribué à madame Chloé Manningham selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Tâche

Du lundi au vendredi,
5,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 18 septembre 2018

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, madame Manon Aubry propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 21.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-459-1809

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général